

-----

**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

**Séance du Mercredi 27 janvier 2021**

Le mercredi 27 janvier 2021 à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni en visio-conférence, sur la convocation adressée le 20 janvier par Madame Sophie TUBIANA, Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Assistaient en distanciel :

M. Benoît BARANGER, CC Touraine Ouest Val de Loire  
Mme Roselyne BIENVENU, Région Pays de la Loire  
Mme Roselyne BIENVENU, CU Angers Loire Métropole  
Mme Régine CATIN, Région Pays de la Loire  
M. Jean-Marie GENNETEAU, L'Île-Bouchard  
M. Laurent GÉRAULT, Région Pays de la Loire  
Mme Brigitte GUGLIELMI, Département de Maine-et-Loire  
M. Didier GUILLAUME, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Sabrina HAMADI, Région Centre-Val de Loire  
M. Paul OPREA, Loire-Authion,  
Mme Isabelle PAIN, Région Centre-Val de Loire  
M. Jackie PASSET, La Ménitrie  
M. Michel PONCHANT, Fontevraud-l'Abbaye  
Mme Nathalie PONTROUÉ, Crouzilles  
Mme Sophie TUBIANA, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Alice WANNERROY, Tours Métropole Val de Loire

Excusés ayant donné procuration :

M. Roch BRANCOUR, Région Pays-de-la-Loire, à Laurent GÉRAULT  
Mme Martine CHAIGNEAU, Département d'Indre et Loire, à Sophie TUBIANA

Excusés :

Mme Christelle CARDET, Région Pays de la Loire  
Mme Isabelle GAUDRON, Région Centre-Val de Loire  
M. Jean-Patrick GILLE, Région Centre-Val de Loire  
M. Laurent HAMON, Département de Maine-et-Loire  
Mme Sophie LAGRÉE, CC Chinon, Vienne et Loire  
M. Éric LOIZON, Département d'Indre-et-Loire  
M. Pierre-Alain ROIRON, Région Centre-Val de Loire  
Mme Sophie-Anne SAUVAIGO, Faye-la-Vineuse

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine  
49730 MONTSOREAU  
3.6. Autres actes de gestion du domaine privé

-----  
Secrétaire de séance : Monsieur Michel PONCHANT  
Nombre de membres composant le bureau : 26  
Nombre de membres présents : 16    Nombre de pouvoirs : 2    Nombre de voix : 18

### Déstockage de certains produits boutique de la Maison du Parc :

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu le code de l'environnement,  
Vu la Charte 2008-2023 en vigueur,  
Vu les statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine en vigueur,  
Considérant qu'il est opportun de déstocker notamment les articles volés, abimés ou caduques de la Boutique ;

Les membres du Bureau, à l'unanimité :

- ✓ Approuvent le déstockage des articles caducs de la boutique de la Maison du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine suivants :

Dénomination	Quantité en stock	Raison du déstockage	Prix de vente TTC	Prix d'achat TTC
Livre « Les changements climatiques »	1	Abimé	14.20 €	11,39 €
Livre « S'initier au dessin naturaliste »	1	Abimé (mis en consultation)	17.95 €	14.36 €
Magnet Grand-duc	2	Cassé par un tiers	3.50 €	3.15 €

- ✓ Autorisent la Présidente à donner les articles listés ci-dessus lors de différentes manifestations et auprès des partenaires du réseau Education ;

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine  
49730 MONTSOREAU  
3.6. Autres actes de gestion du domaine privé

- ✓ Constatent le vol des articles de la boutique de la Maison du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine suivants et approuvent la sortie de l'état du patrimoine de ceux-ci :

Articles	Nbre	Prix d'achat	Prix de vente	Perte sur prix d'achat
Jeu de 7 familles puzzle oiseaux	1	6.80 €	8 €	1.20 €
CD Chants des oiseaux	1	7.56 €	9.95 €	2.39 €
Stylo PNR	1	1,91 €	2,50 €	0.59 €
Protéger les chauves-souris	1	4.06 €	5.80 €	1.74 €
Revue-bulletin Arsite n° 57	1	5 €	6 €	1 €
S'initier au dessin naturaliste	1	14.36 €	17.95 €	3.59 €
Cartes postales Marie Charozé	4	0.70 €	1.50 €	0.80 €
Cartes postales carrées Laetitia Locteau	1	2 €	2.50 €	0.50 €
Porte-clé sanglier	2	3.88 €	9.50 €	5.62 €
Porte-clé chauve-souris petit format	1	4.80 €	13 €	8.20 €
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>51.07 €</b>	<b>76.70 €</b>	<b>25.63 €</b>

- ✓ Autorisent la Présidente à effectuer toutes les démarches y afférent.

Pour extrait certifié conforme.



La Présidente,

Sophie TUBIANA

Certifié exécutoire par le Président  
Compte- tenu de la transmission en  
Sous- préfecture et de la publication  
Le

- 8 FEV. 2021

-----  
**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

**Séance du Mercredi 27 janvier 2021**

Le mercredi 27 janvier 2021 à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni en visio-conférence, sur la convocation adressée le 20 janvier par Madame Sophie TUBIANA, Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Assistaient en distanciel :

M. Benoît BARANGER, CC Touraine Ouest Val de Loire  
Mme Roselyne BIENVENU, Région Pays de la Loire  
Mme Roselyne BIENVENU, CU Angers Loire Métropole  
Mme Régine CATIN, Région Pays de la Loire  
M. Jean-Marie GENNETEAU, L'Île-Bouchard  
M. Laurent GÉRAULT, Région Pays de la Loire  
Mme Brigitte GUGLIELMI, Département de Maine-et-Loire  
M. Didier GUILLAUME, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Sabrina HAMADI, Région Centre-Val de Loire  
M. Paul OPREA, Loire-Authion,  
Mme Isabelle PAIN, Région Centre-Val de Loire  
M. Jackie PASSET, La Ménitrie  
M. Michel PONCHANT, Fontevraud-l'Abbaye  
Mme Nathalie PONTROUÉ, Crouzilles  
Mme Sophie TUBIANA, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Alice WANNERROY, Tours Métropole Val de Loire

Excusés ayant donné procuration :

M. Roch BRANCOUR, Région Pays-de-la-Loire, à Laurent GÉRAULT  
Mme Martine CHAIGNEAU, Département d'Indre et Loire, à Sophie TUBIANA

Excusés :

Mme Christelle CARDET, Région Pays de la Loire  
Mme Isabelle GAUDRON, Région Centre-Val de Loire  
M. Jean-Patrick GILLE, Région Centre-Val de Loire  
M. Laurent HAMON, Département de Maine-et-Loire  
Mme Sophie LAGRÉE, CC Chinon, Vienne et Loire  
M. Éric LOIZON, Département d'Indre-et-Loire  
M. Pierre-Alain ROIRON, Région Centre-Val de Loire  
Mme Sophie-Anne SAUVAIGO, Faye-la-Vineuse

-----

Secrétaire de séance : Monsieur Michel PONCHANT  
Nombre de membres composant le bureau : 26  
Nombre de membres présents : 16    Nombre de pouvoirs : 2    Nombre de voix : 18

## **Convention avec la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire pour l'encadrement d'un agent et d'un stagiaire**

Le temps d'encadrement d'un agent de l'agglomération et d'un stagiaire du Parc par un agent du Parc fait l'objet d'un partenariat financier, intégrant les frais de structure sur des projets pré-identifiés.

### **Encadrement d'un agent :**

#### **Contenu de la mission :**

- ✓ encadrer la production d'un nouveau document précisant les modalités de gestion et de création définitive de la Réserve naturelle Régionale de Méron, intégrant notamment les volets suivants :
  - suivi et coordination de la mise en œuvre du Plan de Gestion Pastoral (recherche de financements, rédaction de cahiers des charges, passation de marchés, mise en œuvre et suivi de travaux), la maîtrise d'ouvrage de ce point restant à charge de l'agglomération,
  - participation au suivi de l'étude Messicoles (portée a priori par le CBNB, lancée a priori en 2021),
  - participation à la mise en œuvre de la gestion différenciée sur la ZI et ses abords immédiats.

### **Encadrement d'un stagiaire « cartographie du millet scabre »**

Le stage d'une durée de 4 à 6 semaines réalisé au côté des chargés de mission «Biodiversité de la ZI de Méron» de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et «Biodiversité et Paysages» du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, consistera à réaliser une cartographie 2021 de cette espèce sur les secteurs de Montreuil-Bellay, Beaufort-en-Anjou, Doué-en-Anjou. Il s'agira de faire des relevés de terrain (localisation, dénombrement), les saisir dans la base de données du Parc (STERNE 2.1), et *in fine*, de produire une courte note de synthèse, bilan du travail réalisé pendant le stage.

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine  
49730 MONTSOREAU  
1.4. Autres contrats

---

La mobilisation de moyens pour l'accueil et l'encadrement de la chargée de mission biodiversité de la ZI de Méron et du stagiaire Millet Scabre 2021 est estimée à 9 jours d'encadrement par un agent du Parc, soit 6 300 €, auxquels viendront s'ajouter 1 200 € de frais de structure et de frais de déplacement de l'encadrant, soit un montant total de 7 500 €.

Les membres du Bureau, à l'unanimité :

- ✓ approuvent le projet de convention dont le projet est ci-après annexé ;
- ✓ autorisent la Présidente à signer ladite convention ;
- ✓ disent que les crédits sont inscrits au Budget.

Pour extrait certifié conforme.

 La Présidente,  
Sophie TUBIANA

Certifié exécutoire par le Président  
Compte- tenu de la transmission en  
Sous- préfecture et de la publication  
Le

- 8 FEV. 2021

-----  
**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

**Séance du Mercredi 27 janvier 2021**

Le mercredi 27 janvier 2021 à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni en visio-conférence, sur la convocation adressée le 20 janvier par Madame Sophie TUBIANA, Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Assistaient en distanciel :

M. Benoît BARANGER, CC Touraine Ouest Val de Loire  
Mme Roselyne BIENVENU, Région Pays de la Loire  
Mme Roselyne BIENVENU, CU Angers Loire Métropole  
Mme Régine CATIN, Région Pays de la Loire  
M. Jean-Marie GENNETEAU, L'Île-Bouchard  
M. Laurent GÉRAULT, Région Pays de la Loire  
Mme Brigitte GUGLIELMI, Département de Maine-et-Loire  
M. Didier GUILLAUME, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Sabrina HAMADI, Région Centre-Val de Loire  
M. Paul OPREA, Loire-Authion,  
Mme Isabelle PAIN, Région Centre-Val de Loire  
M. Jackie PASSET, La Ménitrie  
M. Michel PONCHANT, Fontevraud-l'Abbaye  
Mme Nathalie PONTRUÉ, Crouzilles  
Mme Sophie TUBIANA, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Alice WANNERROY, Tours Métropole Val de Loire

Excusés ayant donné procuration :

M. Roch BRANCOUR, Région Pays-de-la-Loire, à Laurent GÉRAULT  
Mme Martine CHAIGNEAU, Département d'Indre et Loire, à Sophie TUBIANA

Excusés :

Mme Christelle CARDET, Région Pays de la Loire  
Mme Isabelle GAUDRON, Région Centre-Val de Loire  
M. Jean-Patrick GILLE, Région Centre-Val de Loire  
M. Laurent HAMON, Département de Maine-et-Loire  
Mme Sophie LAGRÉE, CC Chinon, Vienne et Loire  
M. Éric LOIZON, Département d'Indre-et-Loire  
M. Pierre-Alain ROIRON, Région Centre-Val de Loire  
Mme Sophie-Anne SAUVAIGO, Faye-la-Vineuse

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine  
49730 MONTSOREAU  
1.4. Autres contrats

-----

Secrétaire de séance : Monsieur Michel PONCHANT  
Nombre de membres composant le bureau : 26  
Nombre de membres présents : 16    Nombre de pouvoirs : 2    Nombre de voix : 18

### Convention Coopération Public-Public – Technique et financière 2021

Vu la convention cadre public-public signée entre le Parc et la Communauté d'agglomération pour une durée de trois ans sur la période 2019-2021,  
Considérant que le contenu de la mission pour 2021 se déclinerait de la manière suivante :

- ✓ expertise technique et suivis écologiques de la ZI de Méron à Montreuil-Bellay pour la Communauté d'Agglomération de Saumur Val de Loire
- ✓ partenariat sur la Loire et Thouet

L'intervention du Parc se résume de la manière suivante pour 2021 en termes de nombre de jours prévisionnels d'intervention :

Actions-PNR	Nb jours prévisionnels
<p><b>Suivi des semis et transferts</b> d'espèces protégées (sites tests et sites grandeur nature [gare, rue des Pays-Bas, pâture le long de la RD]) : <i>Euphorbe de Séguier, millet scabre, germandrée botryde, xéranthème fétide, odontite de Jaubert</i></p> <p><b>Réalisation de suivis phytosociologiques</b> ponctuels dans la ZI (2 passages minimum : dénombrement, saisie des données, exports)</p>	10
<p><b>Accompagnement de la CASVL sur la gestion de la ZI</b> (conseil, inventaires et expertises ponctuelles, échanges avec la CASVL ou d'autres partenaires, suivi administratif, recherches bibliographiques, échanges avec l'administration, les autres collectivités et les associations, suivi des anciens dossiers d'entreprises, mise en place de la gestion différenciée...)</p> <p><b>Restitution annuelle des résultats et des opérations conduites</b> (échanges préparatoires, production documents d'information, présence en réunion et participation)</p>	6
<p><b>Accompagnement de l'Agglomération dans le cadre de la mise en œuvre de la RNR de Méron.</b> Expertises ponctuelles, aide à la rédaction ou à la mise en œuvre du Plan de gestion, participation et co-préparation des passages en commissions diverses pour promouvoir le projet (ex. CRSPN)</p>	14
<b>Total en nombre de jours</b>	<b>30 j</b>

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine  
49730 MONTSOREAU  
1.4. Autres contrats

---

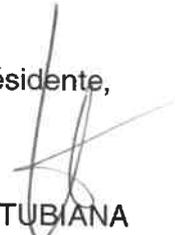
Les membres du Bureau, à l'unanimité :

- ✓ approuvent le projet de convention technique et financière 2021 conclue pour une durée d'un an pour un montant total maximal de 15 750 € ;
- ✓ autorisent la Présidente à signer ladite convention et tout document y afférent ;
- ✓ disent que les crédits sont inscrits au Budget.

Pour extrait certifié conforme.



La Présidente,

  
Sophie TUBIANA

Certifié exécutoire par le Président  
Compte- tenu de la transmission en  
Sous- préfecture et de la publication  
Le - 8 FEV. 2021

-----  
**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

**Séance du Mercredi 27 janvier 2021**

Le mercredi 27 janvier 2021 à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni en visio-conférence, sur la convocation adressée le 20 janvier par Madame Sophie TUBIANA, Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Assistaient en distanciel :

M. Benoît BARANGER, CC Touraine Ouest Val de Loire  
Mme Roselyne BIENVENU, Région Pays de la Loire  
Mme Roselyne BIENVENU, CU Angers Loire Métropole  
Mme Régine CATIN, Région Pays de la Loire  
M. Jean-Marie GENNETEAU, L'Île-Bouchard  
M. Laurent GÉRAULT, Région Pays de la Loire  
Mme Brigitte GUGLIELMI, Département de Maine-et-Loire  
M. Didier GUILLAUME, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Sabrina HAMADI, Région Centre-Val de Loire  
M. Paul OPREA, Loire-Authion,  
Mme Isabelle PAIN, Région Centre-Val de Loire  
M. Jackie PASSET, La Ménitrie  
M. Michel PONCHANT, Fontevraud-l'Abbaye  
Mme Nathalie PONTRUÉ, Crouzilles  
Mme Sophie TUBIANA, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Alice WANNERROY, Tours Métropole Val de Loire

Excusés ayant donné procuration :

M. Roch BRANCOUR, Région Pays-de-la-Loire, à Laurent GÉRAULT  
Mme Martine CHAIGNEAU, Département d'Indre et Loire, à Sophie TUBIANA

Excusés :

Mme Christelle CARDET, Région Pays de la Loire  
Mme Isabelle GAUDRON, Région Centre-Val de Loire  
M. Jean-Patrick GILLE, Région Centre-Val de Loire  
M. Laurent HAMON, Département de Maine-et-Loire  
Mme Sophie LAGRÉE, CC Chinon, Vienne et Loire  
M. Éric LOIZON, Département d'Indre-et-Loire  
M. Pierre-Alain ROIRON, Région Centre-Val de Loire  
Mme Sophie-Anne SAUVAIGO, Faye-la-Vineuse

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine  
49730 MONTSOREAU  
9. autres domaines de compétences

---

Secrétaire de séance : Monsieur Michel PONCHANT

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 16    Nombre de pouvoirs : 2    Nombre de voix : 18

**Renouvellement de la convention de partenariat, de mutualisation  
des missions d'accueil et de mise à disposition de locaux comme de  
matériel entre le Parc, la SPL de Saumur Val de Loire Tourisme et la  
Commune de Montsoreau**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la Charte 2008-2023 en vigueur ;

Vu les statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine en vigueur ;

Vu les conventions 2012-2014, 2015-2017 et 2018-2020 conclues entre la Commune de Montsoreau, l'Office de Tourisme du Saumurois et le syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine ;

Considérant que depuis l'ouverture de la Maison du Parc, trois conventions de partenariat pour la mise à disposition de locaux et de matériel ont été contractées entre le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, la Commune de Montsoreau et la Société Publique Locale Saumur Val de Loire ;

Considérant que le syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine met à disposition de la Société Publique Locale Saumur Val de Loire, toute l'année, un espace d'accueil et un bureau dans la Maison du Parc ;

Considérant que cette mutualisation permet de renforcer la qualité de l'accueil des publics pour les deux structures ;

Considérant que la Commune de Montsoreau bénéficie quant à elle d'une antenne locale de l'Office du Tourisme grâce à cette mutualisation en contrepartie d'une mise à disposition de salle au syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine ;

Considérant qu'il est opportun de conclure une nouvelle convention tripartite pour une durée de trois ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2023 afin de garantir la pérennité de cette mutualisation ;

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine  
49730 MONTSOREAU  
9. autres domaines de compétences

---

Les membres du Bureau, à l'unanimité :

- ✓ décident la conclusion d'une convention de partenariat et de mutualisation des missions d'accueil et de mise à disposition de locaux et de matériel avec Société Publique Locale Saumur Val de Loire et la Commune de Montsoreau dont le projet est ci-après annexé,
- ✓ autorisent la Présidente à signer ladite convention;
- ✓ disent que les crédits sont inscrits au Budget.

Pour extrait certifié conforme.



La Présidente,

Sophie TUBIANA

Certifié exécutoire par le Président  
Compte- tenu de la transmission en  
Sous- préfecture et de la publication  
Le

- 8 FEV. 2021

-----

**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

**Séance du Mercredi 27 janvier 2021**

Le mercredi 27 janvier 2021 à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni en visio-conférence, sur la convocation adressée le 20 janvier par Madame Sophie TUBIANA, Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Assistaient en distanciel :

M. Benoît BARANGER, CC Touraine Ouest Val de Loire  
Mme Roselyne BIENVENU, Région Pays de la Loire  
Mme Roselyne BIENVENU, CU Angers Loire Métropole  
Mme Régine CATIN, Région Pays de la Loire  
M. Jean-Marie GENNETEAU, L'Île-Bouchard  
M. Laurent GÉRAULT, Région Pays de la Loire  
Mme Brigitte GUGLIELMI, Département de Maine-et-Loire  
M. Didier GUILLAUME, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Sabrina HAMADI, Région Centre-Val de Loire  
M. Paul OPREA, Loire-Authion,  
Mme Isabelle PAIN, Région Centre-Val de Loire  
M. Jackie PASSET, La Ménitrie  
M. Michel PONCHANT, Fontevraud-l'Abbaye  
Mme Nathalie PONTROUÉ, Crouzilles  
Mme Sophie TUBIANA, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Alice WANNERROY, Tours Métropole Val de Loire

Excusés ayant donné procuration :

M. Roch BRANCOUR, Région Pays-de-la-Loire, à Laurent GÉRAULT  
Mme Martine CHAIGNEAU, Département d'Indre et Loire, à Sophie TUBIANA

Excusés :

Mme Christelle CARDET, Région Pays de la Loire  
Mme Isabelle GAUDRON, Région Centre-Val de Loire  
M. Jean-Patrick GILLE, Région Centre-Val de Loire  
M. Laurent HAMON, Département de Maine-et-Loire  
Mme Sophie LAGRÉE, CC Chinon, Vienne et Loire  
M. Éric LOIZON, Département d'Indre-et-Loire  
M. Pierre-Alain ROIRON, Région Centre-Val de Loire  
Mme Sophie-Anne SAUVAIGO, Faye-la-Vineuse

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine  
49730 MONTSOREAU  
1.7. Actes spéciaux et divers

---

Secrétaire de séance : Monsieur Michel PONCHANT  
Nombre de membres composant le bureau : 26  
Nombre de membres présents : 16    Nombre de pouvoirs : 2    Nombre de voix : 18

### **Renouvellement de la convention avec la SPL Saumur Val de Loire relative à la gestion des produits boutique**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la convention de partenariat pour la diffusion par vente de produits boutique 2019-2020,

Considérant que la convention conclue en 2019 réglementant le partenariat pour la diffusion et la vente des produits à la boutique de la Maison du Parc arrive à son terme ;

Considérant qu'il est nécessaire de fixer les bases de gestion à cette convention de mandat ;

Considérant que cette convention prévoit une contrepartie de 10 % sur les ventes à verser à la SPL ;

Considérant que des annexes à cette convention préciseront la nature, le nombre et les tarifs des produits confiés, en distinguant le reliquat des produits des années précédentes ainsi que les nouveaux produits et les changements de tarifs ;

Les membres du Bureau, à l'unanimité :

- ✓ approuvent le projet de convention courant du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2023 dont le projet est ci-après annexé ;
- ✓ autorisent la Présidente à signer ladite convention ;
- ✓ disent que les crédits sont inscrits au Budget.

Pour extrait certifié conforme.



La Présidente,

Sophie TUBIANA

Certifié exécutoire par le Président  
Compte- tenu de la transmission en  
Sous- préfecture et de la publication  
Le - 8 FEV. 2021

-----  
**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

**Séance du Mercredi 27 janvier 2021**

Le mercredi 27 janvier 2021 à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni en visio-conférence, sur la convocation adressée le 20 janvier par Madame Sophie TUBIANA, Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Assistaient en distanciel :

M. Benoît BARANGER, CC Touraine Ouest Val de Loire  
Mme Roselyne BIENVENU, Région Pays de la Loire  
Mme Roselyne BIENVENU, CU Angers Loire Métropole  
Mme Régine CATIN, Région Pays de la Loire  
M. Jean-Marie GENNETEAU, L'Île-Bouchard  
M. Laurent GÉRAULT, Région Pays de la Loire  
Mme Brigitte GUGLIELMI, Département de Maine-et-Loire  
M. Didier GUILLAUME, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Sabrina HAMADI, Région Centre-Val de Loire  
M. Paul OPREA, Loire-Authion,  
Mme Isabelle PAIN, Région Centre-Val de Loire  
M. Jackie PASSET, La Ménitrie  
M. Michel PONCHANT, Fontevraud-l'Abbaye  
Mme Nathalie PONTROUÉ, Crouzilles  
Mme Sophie TUBIANA, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Alice WANNERROY, Tours Métropole Val de Loire

Excusés ayant donné procuration :

M. Roch BRANCOUR, Région Pays-de-la-Loire, à Laurent GÉRAULT  
Mme Martine CHAIGNEAU, Département d'Indre et Loire, à Sophie TUBIANA

Excusés :

Mme Christelle CARDET, Région Pays de la Loire  
Mme Isabelle GAUDRON, Région Centre-Val de Loire  
M. Jean-Patrick GILLE, Région Centre-Val de Loire  
M. Laurent HAMON, Département de Maine-et-Loire  
Mme Sophie LAGRÉE, CC Chinon, Vienne et Loire  
M. Éric LOIZON, Département d'Indre-et-Loire  
M. Pierre-Alain ROIRON, Région Centre-Val de Loire  
Mme Sophie-Anne SAUVAIGO, Faye-la-Vineuse

-----  
Secrétaire de séance : Monsieur Michel PONCHANT

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 16    Nombre de pouvoirs : 2    Nombre de voix : 18

### **CATALYSE : sollicitation de l'Ademe des Pays de la Loire**

La programmation 2021 présente une action « Mobilisation et participation citoyenne » intégrée au projet CATALYSE.

Le Parc a initié avec la compagnie Spectabilis un projet permettant de déployer à l'échelle régionale les principes de mise en récit de la transition énergétique et sociétale du programme TES le projet CATALYSE.

Ce projet mené sur deux ans a déjà fait l'objet de demandes de financements au titre des contrats de Parcs sous l'action « Mobilisation et participation citoyenne » et de la DRAC des Pays-de-la-Loire pour les dépenses programmées en 2021.

Toutefois, la demande subvention sollicitée auprès de l'Ademe des Pays de la Loire doit être déposée sur l'intégralité du projet incluant les dépenses 2022 et comprenant notamment la diffusion de cette expérimentation en région Centre Val de Loire.

le plan de financement prévisionnel sur les deux années du projet se décline ainsi :

2021 Financeurs	Base éligible 2021	Taux	Total financement
2021 Région Pays de la Loire	25 348,00 €	17,60 %	4 462,00 €
2021 Région Centre - Val de Loire	25 348,00 €	12,68 %	3 212,00 €
2021 DRAC Pays de la Loire	25 348,00 €	34,22 %	8 674,00 €
2021 ADEME Pays de la Loire	25 348,00 €	35,50 %	9 000,00 €
<b>Total 2021</b>		<b>100 %</b>	<b>25 348,00 €</b>
2022 Financeurs	Base éligible 2022	Taux	Total financement
2022 DRAC Pays de la Loire	16 130,00 €	34,22 %	5 520,00 €
2022 Prévisionnel contrats de Parc	16 130,00 €	30,28%	4 885,00 €
2022 ADEME Pays de la Loire	16 130,00 €	35,50 %	5 725,00 €
<b>Total 2022</b>		<b>100 %</b>	<b>16 130,00 €</b>
Financier	Base éligible totale 2021 + 2022		Total financement
<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>41 478,00 €</b>	<b>100 %</b>	<b>41 478,00 €</b>
ADEME Pays de la Loire	41 478,00 €	35,50 %	14 725,00 €

Les membres du Bureau, délibèrent favorablement et à l'unanimité pour autoriser la Présidente à solliciter l'Ademe des Pays de la Loire selon les modalités présentées ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme.



La Présidente,

Sophie TUBIANA

Certifié exécutoire par le Président  
Compte- tenu de la transmission en  
Sous- préfecture et de la publication  
Le

- 8 FEV. 2021

-----  
**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

**Séance du Mercredi 27 janvier 2021**

Le mercredi 27 janvier 2021 à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni en visio-conférence, sur la convocation adressée le 20 janvier par Madame Sophie TUBIANA, Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Assistaient en distanciel :

M. Benoît BARANGER, CC Touraine Ouest Val de Loire  
Mme Roselyne BIENVENU, Région Pays de la Loire  
Mme Roselyne BIENVENU, CU Angers Loire Métropole  
Mme Régine CATIN, Région Pays de la Loire  
M. Jean-Marie GENNETEAU, L'Île-Bouchard  
M. Laurent GÉRAULT, Région Pays de la Loire  
Mme Brigitte GUGLIELMI, Département de Maine-et-Loire  
M. Didier GUILLAUME, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Sabrina HAMADI, Région Centre-Val de Loire  
M. Paul OPREA, Loire-Authion,  
Mme Isabelle PAIN, Région Centre-Val de Loire  
M. Jackie PASSET, La Ménitrie  
M. Michel PONCHANT, Fontevraud-l'Abbaye  
Mme Nathalie PONTROUÉ, Crouzilles  
Mme Sophie TUBIANA, C.A. Saumur-Val-de-Loire  
Mme Alice WANNERROY, Tours Métropole Val de Loire

Excusés ayant donné procuration :

M. Roch BRANCOUR, Région Pays-de-la-Loire, à Laurent GÉRAULT  
Mme Martine CHAIGNEAU, Département d'Indre et Loire, à Sophie TUBIANA

Excusés :

Mme Christelle CARDET, Région Pays de la Loire  
Mme Isabelle GAUDRON, Région Centre-Val de Loire  
M. Jean-Patrick GILLE, Région Centre-Val de Loire  
M. Laurent HAMON, Département de Maine-et-Loire  
Mme Sophie LAGRÉE, CC Chinon, Vienne et Loire  
M. Éric LOIZON, Département d'Indre-et-Loire  
M. Pierre-Alain ROIRON, Région Centre-Val de Loire  
Mme Sophie-Anne SAUVAIGO, Faye-la-Vineuse

-----  
Secrétaire de séance : Monsieur Michel PONCHANT

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 16      Nombre de pouvoirs : 2      Nombre de voix : 18

## Régularisation de la convention avec le Centre de gestion de Maine-et-Loire

Le 20/07/2020, le PNR a signé avec le CDG 49 une convention de mise à disposition d'un technicien contractuel pour accroissement temporaire d'activité. Un CDD a été signé le même jour, sur la base d'une rémunération égale aux 35/35ème du traitement correspondant au 1er échelon de l'échelle indiciaire, indice brut 372.

Un titre de recette a été adressé au PNR le 21/08/2020 par le CDG 49 pour un montant de 1 951.88 €, lequel a été réglé par mandat administratif. Le bulletin de paie a été basé sur une rémunération mensuelle du 22/07/2020 au 14/08/2020 calculée en 30<sup>ème</sup> soit 116.28 heures.

Hors le mois de juillet comporte 31 jours, engendrant un décompte horaire de 126 heures pour la personne recrutée.

Aussi, le Parc est redevable de 9,72 heures non prises en compte dans la convention de mise à disposition établie par le Centre de gestion.

les membres du Bureau, à l'unanimité, se prononcent favorablement pour régulariser cette erreur matérielle par le paiement du complément, soit la somme de 239,98 € auprès du Centre de gestion de Maine-et-Loire pour un remboursement des dépenses réalisées.

Pour extrait certifié conforme.



La Présidente,

  
Sophie TUBIANA

Certifié exécutoire par le Président  
Compte- tenu de la transmission en  
Sous- préfecture et de la publication  
Le                    - 8 FEV. 2021